

provincial unifié. Pour les opérations au jour le jour, la province demeure divisée en sept régions dotées de bureaux régionaux qui sont situés dans les grandes municipalités.

La fonction principale de la Commission est de fournir de l'énergie électrique, qu'elle produit ou achète, à plus de 350 services d'électricité qui la revendent aux municipalités ayant passé des contrats de vente au prix coûtant avec la Commission. Celle-ci fournit également de l'énergie en gros à certains clients directs, surtout à des entreprises industrielles dont les besoins en énergie locale sont si volumineux ou particuliers que les municipalités ne sont pas en mesure d'y répondre, par exemple les exploitations minières, les industries situées dans des régions non organisées, et enfin certains réseaux interconnectés.

Outre ces opérations, qui représentent environ 90% des ventes totales, la Commission fournit de l'électricité au détail aux consommateurs ruraux et à un petit groupe de 15 municipalités desservies par des installations locales de distribution appartenant à la Commission. Toutefois, ce sont en général les services municipaux d'électricité, appartenant à des commissions locales et exploités par elles, qui assurent le service au détail aux clients ultimes de la plupart des villes, de nombreux villages et de certains cantons peuplés. Outre l'administration de l'entreprise qu'elle contrôle directement, la Commission, en vertu de la Loi sur la Commission de l'énergie électrique et de la Loi sur les services publics, exerce certaines fonctions de réglementation, particulièrement à l'égard des services municipaux d'électricité qu'elle dessert.

La puissance totale de production électrique de l'Ontario s'est élevée à la fin de 1973 à 17,704 MW, grâce à l'entrée en service de 1,547,5 MW de puissance thermique. On s'attend encore à de fortes augmentations dans les années à venir car 1,100 MW de puissance thermique (alimentation par combustible fossile) sont prévus pour 1974 et un total de 17,406 MW pour 1975 et les années subséquentes. De ce total, 62.5% (11,560 MW) sera d'origine nucléaire, 37% (6,843 MW) d'origine thermique classique (alimentation au charbon et au mazout) et 0.5% (103 MW) d'origine hydraulique.

La quantité d'énergie achetée sous contrat en 1973 a augmenté de 859 MW, dont 800 ont été achetés à l'Hydro-Québec et 50 à l'Hydro-Manitoba. La demande d'énergie primaire de l'Hydro-Ontario en période de pointe s'est élevée à 13,606 MW, soit une augmentation de 6.8% sur 1972.

Les adjonctions au réseau de l'Hydro-Ontario en 1973 comprennent le quatrième groupe nucléaire de 540 MW et le sixième groupe à turbine à combustion de 7.5 MW à la centrale de Pickering, sur le lac Ontario. Cette centrale possède une puissance totale de 2,205 MW et vient au deuxième rang pour la taille après la centrale de 2,430 MW de Lakeview (alimentée au charbon). Toutefois, quatre autres groupes nucléaires de 540 MW à Pickering ont déjà été approuvés et porteront la puissance installée de cette centrale à 4,365 MW (dont 4,320 proviendront de source nucléaire et 45 d'une turbine à gaz). En 1973, la centrale de Pickering a établi un record pour ce qui est des centrales nucléaires: au cours de l'année, les quatre groupes CANDU ont atteint des facteurs de puissance nette de 93%, 90%, 86% et 70%, et fourni au total 14,278 GWh, soit environ 18% de la quantité d'énergie primaire dont l'Hydro-Ontario a besoin. La production de la centrale de Pickering en 1973 équivaut à une production thermique qui aurait nécessité 5.5 millions de tonnes d'alimentation au charbon.

Le reste de la puissance installée en 1973 se trouve à la centrale de Nanticoke, sur le lac Érié, où un deuxième et un troisième groupe de 500 MW alimentés au charbon sont entrés en service. La centrale de Nanticoke doit atteindre sa puissance ultime, soit 4,000 MW, en 1977.

Parmi les autres installations dont l'entrée en service est prévue pour 1974 ou plus tard, on peut mentionner: huit groupes nucléaires de 800 MW (puissance nominale) et quatre groupes à turbine à gaz de 12 MW à la centrale de Bruce sur le lac Huron; quatre groupes de 500 MW alimentés au mazout à Wesleyville; quatre groupes de 574 MW alimentés au mazout à la centrale de Lennox sur le lac Ontario; et une centrale nucléaire de 3,000 MW (puissance nominale) à Bowmanville. Les seuls projets d'aménagement hydroélectrique prévus en Ontario sont une centrale de 78 MW à Arnprior sur la rivière Madawaska, dont l'entrée en service doit avoir lieu en 1976, et un groupe de 25 MW sur le réseau de la Great Lakes Power Company à Andrews Falls en 1975.

Il a été annoncé en 1973 que l'Ontario avait l'intention de se prévaloir de son option d'achat des groupes N<sup>os</sup> 1 et 2 de la centrale d'eau lourde de Bruce auprès de l'Énergie Atomique du Canada pour \$253 millions, et de construire deux groupes additionnels; on songe